

OSER : Se situer au niveau des principes et des valeurs

Vingt mois après avoir déclenché la mise sous contrôle de l'association, huit mois après une rencontre avec l'association concédée après trois jours de grève, aucune volonté d'améliorer les relations avec OSER n'est perceptible de la part des services de la Préfecture et de la DDASS.

Au contraire.

Après l'arrêt brutal de la convention d'accueil d'urgence de familles fin mars, c'est de la gestion du numéro d'urgence « 115 » que l'association se voit dessaisie le 28 octobre dernier. Même mode opératoire : au dernier moment, par un courrier laconique, sans explication, sans que ce service soit repris par quelqu'un (malgré le lancement d'un appel à projet auquel seule OSER a répondu !)

Hormis l'association et les salariés embauchés sur ces actions, les usagers de ces services d'urgence deviennent « *les otages du conflit* » (article du Monde du 15 novembre)

Non-sens total que ce choix délibéré des services préfectoraux de substituer à un service qui donnait satisfaction 24h sur 24, 7jours sur 7, un dispositif temporaire géré en partie par un répondeur téléphonique (suppression de l'écoute de 8h à 14h), en partie par la DDASS, en partie par des astreintes à tour de rôle des CHRS qui n'ont rien demandé...

« *Pourquoi désorganiser un service en cherchant ailleurs ce qui existe et qui semble donner satisfaction, puisque ce n'est pas sur la qualité du service rendu que la décision semble avoir été prise* » s'interroge un lecteur de la Voix de l'Ain (Edition du 10 novembre)

La presse fait ses choux gras d'une situation ubuesque.

(Juste pour se détendre ...)

QUIZ

Qui a dit « ***Devant toute souffrance humaine, emploies-toi non seulement à la soulager, mais à en détruire les causes*** » ?

- 1- Nicolas Sarkozy ?
- 2- L'Abbé Pierre ?
- 3- Olivier Besancenot ?
- 4- Le Préfet de l'Ain ?

(Attention : une **seule** réponse possible !)

Que reproche t-on à OSER ?

- apparemment pas la qualité de son travail dont elle rend compte régulièrement,

Alors, quoi ?

- de « *se battre contre l'exclusion sous toutes ses formes* » (extraits des statuts de l'association), avec tous les outils que lui permet l'exercice de la citoyenneté dans un pays comme le notre ?
- de penser et d'agir, dans et hors son lieu de travail, en étant insérée dans des réseaux militants, vigilante sur les droits fondamentaux des plus vulnérables, qu'ils soient chômeurs, demandeurs d'asile, sans logement ?

Que lui vaut ce choix qui n'en est pas un ? : se soumettre ou être démise une à une des missions qui lui sont confiées depuis des années par la collectivité ?

Il est temps que se dénoue cette situation incompréhensible qui pénalise les plus faibles.

L'association, qui a fait des dizaines de lettres pour enclencher un dialogue avec les représentants de L'Etat, n'a plus que les tribunaux pour faire valoir ses droits, ou faire admettre que les décisions autoritaires du Préfet sont entachées d'illégalité ou d'ostracisme.

Au-delà des aspects techniques de chaque mission assurée par OSER et des résultats à venir des procédures administratives,

Nous signataires,

Entendons nous situer au niveau des principes et des valeurs :

- la Préfecture se doit de reprendre le dialogue qu'elle a interrompu avec OSER. L'association ne peut se voir opposer des fins de non-recevoir systématiques à toutes ses demandes.
- OSER ne peut être arbitrairement écartée de missions qu'elle exerce depuis 30 ans sans qu'une remise en cause majeure de la qualité du travail fourni ne soit explicité.
- De manière pragmatique, **la gestion du 115 doit être rendue à celui qui le faisait fonctionner sans problème**
- La prise en charge des plus démunis de notre société passe par le monde associatif, par des projets multiples qui constituent l'histoire et la richesse d'un pays démocratique.

Signature

(Merci de nous préciser votre nom, votre situation professionnelle et le département dans lequel vous résidez.)